Avoir, éprouver des CONVULSIONS. *Les* CONVULSIONS *sont fréquentes chez les enfants durant la première dentition. Les* CONVULSIONS, *comme tant d'autres infirmités, sont, dans bien des cas, un funeste présent de la civilisation.* (Forges.) *Bayle éprouvait des* CONVULSIONS *en entendant jaillir de l'eau.* (Balz.)

— Par ext. Mouvement violent, geste tourmenté : *Les* CONVULSIONS *de la rage, du désespoir. Quel intérêt peut-il résulter des peintures qui ne présentent les hommes que dans les* CONVULSIONS *de la fureur ou du désespoir?* (Barthél.) ‖ Cortorsion, geste outré :

Modérez les transports de vos *convulsions.*
REGNARD.

On ne s'y dit bonjour que par *convulsion.*
REGNARD.

Et tandis que tous deux étaient précipités
Dans les *convulsions* de leurs civilités,
Je me suis doucement esquivé sans rien dire.
MOLIÈRE.

— Poétiq. Agitation violente qui se produit dans la nature : *Les* CONVULSIONS *du globe ont produit les montagnes et rendu la terre habitable. Les passions des hommes sont plus funestes au genre humain que les* CONVULSIONS *de la nature.* (Cicéron.) *Qui oserait peindre les sublimes horreurs de ces premières mystérieuses* CONVULSIONS *du globe.* (L. Figuier.) *Les ruines des montagnes renversées sur elles-mêmes attestent les* CONVULSIONS *souterraines qui les ont détruites.* (Salvandy.)

— Fig. Action violente et soudaine qui amène de grands troubles : *Les* CONVULSIONS *politiques. Dans les maladies politiques, on revient de la léthargie par les* CONVULSIONS. (Card. de Retz.) *Les Etats et les empires, après tant de tristes* CONVULSIONS *qui les agitent, prendront enfin une consistance fixe et assurée.* (Boss.) *Les* CONVULSIONS *imprimées aux membres d'un vaste empire par les passions et les agitations de la tête ne s'apaisent pas sans de longues vibrations de tout le corps social.* (Lamart.) *Une république fondée par la violence et par le sang finit, de* CONVULSION *en* CONVULSION, *par tomber d'épuisement.* (Daniel Sterne.) *Je considère la misère comme la dernière* CONVULSION *d'une société dont le génie de l'homme a marqué le terme prochain.* (E. de Gir.) *La Révolution française a offert le spectacle des plus terribles* CONVULSIONS. (St-Prosper.) ‖ Agitation inquiète, efforts pénibles : *C'est un plaisir de voir les* CONVULSIONS *de la mauvaise foi, qui ne sait plus où se prendre.* (Mme de Sév.)

— Hist. Contorsions auxquelles se livraient certains sectaires du XVIIIe siècle, à Paris, particulièrement dans le cimetière de Saint-Médard : *La folie des* CONVULSIONS *avait achevé d'avilir les jansénistes en les rendant ridicules.* (D'Alemb.)

— Pathol. *Convulsion tétanique*, Contraction égale et permanente de tous les muscles. V. TÉTANOS. ‖ *Convulsion tonique*, Ancien nom des contractions permanentes des muscles. ‖ *Convulsions cloniques*, Convulsions propres, caractérisées par un état alternatif de contraction et de relâchement des muscles.

— **Encycl.** Méd. Lorsque des mouvements désordonnés et involontaires affectent les muscles de la vie de relation, il y a *convulsion;* par opposition, on réserve le nom de spasme pour désigner la production de mouvements convulsifs dans les muscles de la vie organique. Les *convulsions* sont externes; cependant on donne le nom de *convulsions* internes à celles qui paraissent se produire à l'intérieur. Elles sont dites générales, lorsqu'elles s'étendent à tous les muscles; locales, lorsqu'elles sont bornées à quelques parties. Les *convulsions* se distinguent en toniques et cloniques : les premières s'accompagnent d'une roideur permanente qui persiste pendant toute la durée de la *convulsion;* tandis que les secondes se composent de secousses successives. Le tétanos est le type des *convulsions* toniques, la chorée le type des *convulsions* cloniques.

D'après leur origine, on a distingué plusieurs espèces de *convulsions :* elles sont essentielles, telles sont les *convulsions* de la chorée, de l'épilepsie; elles sont sympathiques, telles sont celles qu'on observe dans les indigestions, par la présence des entozoaires intestinaux; elles sont symptomatiques, telles sont celles qui accompagnent les affections du cerveau et des méninges.

Les *convulsions*, considérées d'une manière générale, présentent, tantôt un début rapide et instantané, tantôt au contraire certains signes précurseurs, tels que l'agitation, l'inégalité dans les mouvements, les crampes, le tremblement, le soubresaut des tendons, une sorte de vertige, la fixité dans le regard ou une mobilité extrême du globe oculaire, des mouvements de la mâchoire, ou une douleur locale, fixée soit dans un point du crâne, soit dans toute autre partie du corps. A ces phénomènes d'invasion succède la *convulsion* sous sa forme tonique ou clonique, c'est-à-dire une rigidité générale du tronc et des membres, ou une série de mouvements brusques alternatifs de flexion et d'extension, de pronation et de supination des membres, d'écartement et de rapprochement des doigts. Les poings sont fermés, les pouces fléchis dans la main, les yeux fixés en haut, les traits du visage renversés et grimaçants, les mâchoires serrées, le tronc roidi. Lorsque la *convulsion* n'est que partielle, elle affecte de préférence la mâchoire (trismus), les muscles expressifs du visage (rire sardonique, spasme cynique), ou les muscles extenseurs ou fléchisseurs des doigts (soubresaut des tendons).

Aux symptômes graves qui s'accusent du côté des muscles de la vie de relation, se joignent aussi des altérations fonctionnelles ou des troubles de la vie de nutrition : la congestion des poumons, l'irrégularité du pouls, la contraction spasmodique du cœur, les ecchymoses et les spasmes intérieurs se traduisant par la dyspnée, le hoquet, la dysphagie, l'hydrophobie et l'enrouement. La perte de connaissance et le délire accompagnent le plus habituellement les *convulsions* parvenues à un certain degré.

Les *convulsions* ne sont pas d'une durée ordinairement très-longue, mais elles se reproduisent par attaques successives plus ou moins fréquentes; elles ne cessent jamais brusquement, et ne sont pas ordinairement remplacées immédiatement par un retour complet à la santé. Beaucoup d'attaques convulsives laissent après elles des phénomènes consécutifs : une courbature générale, des douleurs aiguës dans les muscles, des ecchymoses disséminées, la rupture d'un tendon, des luxations, des fractures, des difformités, des paralysies locales ou partielles, en général passagères, etc., etc. Quant au traitement, il est visiblement subordonné aux causes qui ont provoqué les *convulsions;* nous ne pouvons, à cet égard, donner que quelques indications générales et, nécessairement, très-sommaires.

Si la *convulsion* est symptomatique d'une affection aiguë du cerveau, la saignée, les sangsues, les ventouses scarifiées derrière les oreilles, les purgatifs réitérés et le repos absolu seront préférés; si la *convulsion* se produit au cours d'une maladie chronique des centres nerveux, on emploiera les cautères, le séton à la nuque, les purgatifs et le nitrate d'argent à l'intérieur.

Dans les *convulsions* sympathiques, on aura recours aux vermifuges, aux purgatifs, aux médicaments propres à accélérer le travail de la dentition; enfin, dans les *convulsions* essentielles ou névroses convulsives, on aura recours aux antispasmodiques, aux calmants, aux narcotiques, suivant les cas.

— *Convulsion céréale.* V. ACRODYNIE, ERGOTISME.

CONVULSIONNAIRE s. (kon-vul-sio-nè-re — rad. *convulsion*). Personne qui a des convulsions : *Un* CONVULSIONNAIRE. *Une jeune* CONVULSIONNAIRE. ‖ Peu usité.

— Hist. Nom donné à des fanatiques du XVIIIe siècle, qui éprouvaient des convulsions, et s'infligeaient diverses tortures auxquelles ils prétendaient être physiquement insensibles : *Savez-vous ce que c'est qu'un* CONVULSIONNAIRE? *C'est un de ces énergumènes de la lie du peuple, qui, pour prouver qu'une certaine bulle du pape est erronée, vont faire des miracles de grenier en grenier, rôtissant des petites filles sans leur faire de mal, leur donnant des coups de bûche et de fouet pour l'amour de Dieu, et criant contre le pape.* (Volt.) *On assure que, dès le lendemain de l'expulsion des jésuites, les* CONVULSIONNAIRES *ont commencé à la prédire; c'est ainsi qu'ils ont toujours prophétisé.* (D'Alemb.)

— **Encycl.** Le gouvernement de Louis XV venait d'imposer au parlement l'enregistrement de la bulle *Unigenitus*, lancée par le pape Clément XI contre les jansénistes. Ceux-ci crièrent à la persécution, et, comme dans tous les temps de disputes religieuses passionnées, des miracles ne tardèrent pas à éclater. « Quand on attend des prodiges, dit M. H. Martin, il en vient toujours. » Plusieurs faits miraculeux commencèrent d'être signalés à l'attention publique; c'étaient, le plus souvent, des guérisons soudaines de maladies invétérées. Sur ces entrefaites, il vint à trépasser au faubourg Saint-Marceau un janséniste exalté, le diacre Pâris, dévot ascétique et à extases, très-opposé à la bulle, et qui était mort à trente-sept ans à force de macérations. Il passait pour un saint dans son quartier; c'était d'ailleurs un homme bon, humain, charitable, qui se dépouillait de tout pour les pauvres, et qui végétait volontairement dans une loge de planches, au fond d'une cour humide du quartier Saint-Marceau, jeûnant presque constamment pour donner son pain aux misérables. De son vivant, c'était déjà un personnage sacré, entouré de la vénération publique. Après sa mort, les pauvres, les infirmes accouraient en foule faire des neuvaines autour de sa tombe dans le cimetière de Saint-Médard, qui devint bientôt le théâtre des scènes les plus extravagantes; des jansénistes des deux sexes, exaltés par les persécutions que leur secte avait subies, s'y rendaient chaque jour et s'y sentaient spontanément saisis de spasmes convulsifs, de délire extatique et d'une sorte d'épilepsie à laquelle on attribuait la guérison des maladies, la vision intuitive et le don de prophétie. Ces ridicules saturnales, qui semblent appartenir aux sectaires de l'Inde, occupèrent Paris et la France pendant plusieurs années. Mais il est utile de rappeler que ces excès déplorables furent déterminés surtout par la persécution. La réaction janséniste était dans son principe, on le sait, une protestation de la conscience et de la raison que les violences de l'Eglise officielle firent tourner en fanatisme.

« La persécution commença, dit M. Michelet, et l'indignation suivit. Au fanatisme faux, elle en opposa un sincère, qui s'exaltant devint délire, folie et, plus tard, folie dépravée. »

Pâris était mort le 1er mai. Dès l'été, des malades vinrent se traîner sur son tombeau. Un simple monument, table de marbre noir à un pied de terre, avait été dressé, avec autorisation de l'archevêque de Paris (Noailles), par le frère du diacre, M. Pâris, conseiller au parlement. Les pèlerins, malades ou autres, se glissaient sous cette table, se couchaient sur cette terre sacrée, et beaucoup même *en mangeaient*, lui attribuant une vertu divine; on en envoyait même aux malades éloignés de Paris ou que leur état empêchait de se transporter au saint tombeau. « Bientôt, dit M. H. Martin, se répandit le bruit de quelques guérisons miraculeuses : les jansénistes s'attroupèrent. Des frémissements électriques couraient dans ces foules animées d'une même passion; l'agitation redoublait; les femmes s'emportaient en sanglots et en cris; des attaques de nerfs, des spasmes convulsifs s'emparaient des plus exaltées; quelques-unes étaient saisies par l'extase; des malades, des impotents, transportés d'une foi ardente, se faisaient étendre sur le saint tombeau; des malheureux tourmentés de crises nerveuses y retrouvaient un calme inespéré; des paralytiques, des boiteux, au contraire, après de violentes convulsions, se relevaient et marchaient; on prétendit même que des affections d'une tout autre nature et tout à fait étrangères au système nerveux, des chancres, des ulcères, avaient disparu subitement, ce qui serait absolument inexplicable.

« Les scènes de *convulsionnaires* — c'est le nom qui leur est resté — devinrent à la fin indécentes et cruelles. Le trait le plus commun chez les femmes, qui jouaient le principal rôle, était une combinaison extrêmement bizarre d'excitations hystériques et de cette insensibilité momentanée que les magnétiseurs réussissent quelquefois à produire sur les somnambules. Dans la violence de leurs spasmes, ces femmes, partagées en *aboyeuses, miauleuses, sauteuses,* suivant les cris et les mouvements auxquels elles s'abandonnaient, se laissaient piétiner le corps et frapper avec violence, se soumettaient à l'épreuve du feu, à l'embrochement, à mille autres tortures, et prétendaient éprouver de *divines consolations;* quatre ou cinq hommes debout pesaient de tout leur corps sur une jeune fille étendue ou la frappaient à coups de bûches sans qu'elle témoignât la moindre souffrance; on en vit se faire crucifier en imitation de la Passion, sans paraître sentir les clous qui leur traversaient les mains et les pieds. »

Des phénomènes qu'on ne pouvait alors expliquer par des causes naturelles passaient facilement pour des miracles. Un prélat janséniste, le chef des appelants, le célèbre cardinal de Noailles, tenait gravement registre de ces prétendus miracles. Telle fut la sensation occasionnée par ces événements, qu'ils furent discutés en plein parlement, et un bon nombre des faits parurent tellement attestés qu'en désespoir de cause, on prit le parti d'attribuer ces phénomènes au diable. L'archevêque de Paris, Vintimille, publia une ordonnance contre le culte rendu au diacre et contre les *convulsionnaires*, et la cour, en 1732, ordonna la clôture du petit cimetière, ce qui donna lieu à l'épigramme très-connue :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

On en fit désormais ailleurs. En fermant le théâtre, en ôtant le grand jour aux manifestations du fanatisme, en le jetant dans l'ombre, qui favorisait la contagion, on en augmenta l'intensité. Ces maniaques, recrutés dans toutes les classes de la société, même parmi les prêtres, suivirent la pente naturelle d'un mysticisme de la douleur où l'innocent expie pour le coupable. Plus Versailles et la cour se souillaient d'infamies, plus ces martyrs aveugles cherchaient des pénitences extraordinaires. Aux immondes débauches de Louis XV, à ses incestes multipliés, répondaient les crucifiements des pauvres folles jansénistes; par de cruels supplices, acceptés, implorés, elles croyaient appeler la grâce et détourner le courroux de Dieu. Aux détails contenus dans le passage de M. Henri Martin cité plus haut, nous ajouterons les suivants:

Les simples convulsions étaient le plus souvent accompagnées de douleurs qui obligeaient à demander des secours, d'où le nom de *secouristes* donné à ceux qui les administraient et à ceux qui les recevaient; bientôt on distingua entre les grands et les petits *secours.* Les grands consistaient en des coups de bûche, de pierre, de marteau, de chenet, d'épée, sur différentes parties du corps. Un *convulsionnaire* va chez une fille mourante d'un mal d'estomac, et la guérit à grands coups de poing dans la partie malade. Quelquefois le corps s'élançait en l'air et retombait par son propre poids; ce qui obligeait les assistants à le retenir pour ne pas offenser les regards du sexe et en même temps prévenir les blessures; mais, s'il y avait contusion, sur-le-champ on la guérissait en y appliquant de la terre du fameux tombeau. Les filles et les femmes, qui jouaient un grand rôle dans ces spectacles, excellaient surtout à faire des gambades, des culbutes et des jeux de souplesse. Là, une *convulsionnaire* puisait avec une cuiller de l'air dans une assiette vide, la portait à sa bouche, se faisait la barbe avec le manche d'un couteau devant un miroir, et catéchisait pour imiter le diacre Pâris qui, lorsqu'il soupait et se rasait, catéchisait. Une seconde recevait cent coups de bûche sur la tête, sur le ventre ou sur les reins; une troisième étant couchée sur le dos, on étendait sur elle une planche, et sur cette planche se plaçaient plus de vingt hommes. Une autre, ayant les jupes attachées, les pieds en haut, la tête en bas, se tenait longtemps dans cette attitude. A d'autres, ayant le sein couvert, on tordait les mamelles avec des pinces, jusqu'au point de fausser les branches. Plusieurs nuances s'établirent entre ces enthousiastes : il y eut un nommé Vaillant qui se dit le prophète Elisée. Ses sectaires, les vaillantistes ou éliséens, firent du bruit en Provence en 1736. Un nommé Augustin mêlait les sacriléges et les turpitudes à la folie. Un grand défenseur de l'œuvre des convulsions disait que les augustinistes étaient sortis de cette œuvre à peu près comme les gnostiques sont sortis du christianisme. Aux dénominations précédentes ajoutez celles de *figuristes, discernants, mélangistes, margouillistes,* etc., etc. Le bruit excité par les convulsions s'accrut encore par la publication d'un grand nombre d'écrits sur les miracles; on y examinait le caractère des vrais miracles; puis les causes et les résultats. Les théologiens attribuent au démon une certaine puissance sur la nature, et, jusqu'à un certain point, le pouvoir d'opérer des prodiges, témoin les magiciens de Pharaon, Simon le Magicien et les traverses auxquelles fut soumis le patriarche Job. La question était donc de savoir si les *convulsionnaires* étaient ou non les instruments du diable. Le conseiller Carré de Montgeron fit trois gros volumes in-4o (la *Vérité des miracles*, 1737-1748) pour vanter les convulsions, les coups de bûche, etc., et raisonna ou déraisonna à perte de vue dans son dernier volume sur l'instinct et l'interprétation des lois divines. En 1732, les docteurs de Sorbonne déclarèrent les *grands secours* illicites, contraires au cinquième commandement. Telle fut aussi la décision des évêques Soanen, Colbert et Caylus. Colbert admet des miracles opérés au tombeau du diacre Pâris, précédés ou accompagnés de convulsions; ce furent les premiers; mais il conclut ensuite des discours et des actions de plusieurs *convulsionnaires* que certains faits avaient un caractère trop puéril et trop indécent pour être l'œuvre de Dieu. « Le fanatisme, ajoute-t-il, consiste à abandonner la voie de l'autorité et des règles communes pour suivre aveuglément une prétendue voie extraordinaire et de prétendues inspirations. » Quelques médecins ne virent dans les convulsions que des effets naturels, et, à ce sujet, Hecquet fit un livre *sur le naturalisme des convulsions*, dans lequel il allie les qualités du médecin et du théologien. Il trouve dans la médecine une foule de faits analogues à ceux des *convulsionnaires.* N'a-t-on pas vu des *pyrophages* avaler des charbons ardents? On n'a pas oublié les religieuses de Loudun, dont la supercherie fut dévoilée par la faculté de Montpellier. A cette occasion, il cite ce que disait de son sexe une femme de mérite : « Il faut être fille pour connaître les filles; aussi les directeurs y sont souvent trompés. » Voit-on des merveilles dans les phénomènes de l'épilepsie, des vapeurs, de l'hystérie et tant d'autres qui dépendent du système nerveux? Le convulsionnisme a tous les caractères de ces perturbations organiques réunies à la dépravation du cœur. Les personnes affectées de convulsions sont presque toutes des femmes, et elles ne veulent recevoir ces prétendus secours que par le ministère des hommes; ce qui les place respectivement dans une atmosphère critique, où le sang tamisé dispose aux désordres. L'expérience le prouve trop, car ces béates tolèrent des indécences dont rougiraient des femmes mondaines. La conduite de plusieurs prouve qu'elles sont loin d'être des vestales ou des vierges chrétiennes comme celles dont saint Jérôme a tracé le tableau. Plusieurs *convulsionnaires* ont essayé de justifier leur immoralité par des comparaisons et des passages de l'Ecriture sainte. Hecquet, compulsant les archives de l'histoire orientale, prouve que dans ces contrées on était censé nu lorsque, ôtant sa robe, on gardait seulement les habits de dessous qui trahissaient les formes du corps, et qu'ainsi c'est un abus sacrilége de vouloir excuser des indécences en s'étayant d'expressions mal entendues. Personne dans cette occasion n'a plaidé avec plus de talent que Hecquet la cause des bonnes mœurs et de la raison. Lorrain, dans son traité de la mélancolie, fortifie l'opinion de Hecquet. Il cite une femme méthodiste qui, dans son délire, s'était coupé les oreilles, le nez et les mamelles, et un professeur de rhétorique que la lecture d'Homère enivrait d'enthousiasme et plongeait dans une défaillance complète. Il recherche les causes de cet enthousiasme dans la chaleur du climat, le régime diététique, le tempérament, la préoccupation de l'esprit, qui disposent aux paroxysmes hystériques et visionnaires. Il croit que le moral peut exalter le physique au point de produire des effets spasmodiques merveilleux chez les femmes, dont les sens sont plus irritables.

Pendant que les théologiens et les médecins discutaient divers écrivains aiguisaient

l'arme du ridicule. Le marquis d'Argens rapporte qu'une *convulsionnaire*, ayant une jambe beaucoup plus courte que l'autre, allait gambader sur la tombe du diacre, que tous les mois la jambe courte s'allongeait de manière à donner une ligne par année, sur quoi l'on fixa la guérison complète à cinquante-quatre ans de cabrioles. Il aurait pu ajouter cette autre anecdote plaisante : quelqu'un qui assistait aux préparatifs d'un crucifiement, se sentant transporté d'indignation, pensa qu'il fallait commencer par la flagellation, et, joignant l'action à la théorie, se précipita à coups de canne sur la troupe fanatique et la dispersa. En 1762, l'autorité publique s'efforça de faire cesser les convulsions; mais, par leur clandestinité, elles échappaient à la vigilance du magistrat; elles étaient d'ailleurs soutenues par des hommes honorables, que ces spectacles avaient plus ou moins fanatisés. La ville de Lyon fut toujours un foyer de *convulsionnaires.* En 1792, il parut dans cette ville un ouvrage intitulé : *Recueil de prédictions intéressantes faites en* 1733 *par diverses personnes sur plusieurs événements importants* (sans nom de lieu ni d'auteur). Quoique ce recueil présente tous les caractères du délire, il est utile d'en donner une idée pour faire connaître la secte dont nous parlons. D'ailleurs, quand on considère que les auteurs de ces inepties étaient des hommes vertueux, remplis de lumières, doués d'un sens droit sur toute autre chose, on est avant tout disposé à les plaindre. Ecoutez donc les révélations de la sœur Holda, qui demande qu'on lui donne des coups de bûche sur le côté gauche et avec violence pour détruire la dureté de ceux qui sont au côté gauche du grand monarque : « La sœur a été dans une grande agitation; elle a eu de mauvaises convulsions; elle a crié : « Pan, pan, » pan! Hélas! mon papa! mais ce n'est pas » des bêtes, c'est des bouledogues; nous ferons » la guerre l'autre demain..... » La sœur a vu un peuple crochu qui se propose de détrôner le roi. Louis XVI sera détrôné par *monsieur*..... Paris, malheureuse ville, je te rendrai déserte, tes habitants vont te quitter, tes prêtres te maudire; la grande ville sera jouée à la paume. Les nègres, les sauvages vont entrer en France..... La sœur Angélique prédit que l'Antechrist sera un pape qui a déjà régné et qui ressuscitera..... Il y aura à Rome un concile. Pour donner une idée de ceux qui doivent s'y rendre, la sœur imite les hurlements du loup..... »

Un ancien dominicain, le P. Lambert, auteur de plusieurs ouvrages estimés contre l'incrédulité de son temps, a fait l'apologie des *convulsionnaires;* il prétend que l'œuvre des convulsions a pour objet la venue d'Elie, le retour des juifs, le rejet du formulaire et de la bulle *Unigenitus.* A côté de cela, des ecclésiastiques respectables, que leur ministère mettait à portée de recueillir des renseignements positifs, ont assuré que, dans les réunions de *convulsionnaires*, on alliait ce que la religion a de plus sacré avec ce que la débauche a de plus grossier. De cette histoire des *convulsionnaires* il ressort un enseignement, c'est que les controverses théologiques et le fanatisme sont de véritables malheurs pour les peuples et pour la raison publique. En luttant contre les préjugés religieux et en revendiquant le droit du bon sens contre les absurdités et les folies d'une théologie surannée, les philosophes ont donc rempli un rôle bien utile. Ce qui doit nous attrister, c'est de voir des hommes éclairés, comme Rollin, résister au mouvement d'émancipation, et traiter d'impies les Voltaire, les Diderot et tous ces nobles révoltés. Mais il en a toujours été ainsi. Aujourd'hui comme au temps de Voltaire, à côté des écrivains intrépides et fiers, qui viennent se ranger sous la bannière de la science, il y a le *servum pecus* de la tradition, qui reçoit le mot d'ordre du jésuitisme, et prétend nous faire rétrograder vers le passé. Heureusement, l'œuvre des philosophes se poursuit; la lumière se fait dans les esprits, et, à mesure que l'ignorance se dissipe, que l'instruction se répand dans les masses, le goût du merveilleux diminue sensiblement, et le surnaturel perd de son empire. Espérons que notre génération verra le triomphe complet de la science et de la raison humaine. Ce ne sera pas trop tôt, après tant de siècles de ténèbres et d'abrutissement, tant de supplices et tant de sang versé.

De toutes ces disputes, de toutes ces divagations délirantes, il n'est guère resté que le distique griffonné par un spirituel railleur sur la porte du cimetière Saint-Médard, et auquel on fait encore aujourd'hui de fréquentes allusions :

« Enfin, les croyants aux miracles commencent à devenir rares sur la terre de France, presque aussi rares que les grands-ducs, et vous ne les rencontrez plus guère que dans quelques diocèses de Franche-Comté, de Dauphiné ou de Bretagne, et la police correctionnelle, perdue par la lecture des écrits de Voltaire, en est venue à interdire aux madones peintes de tourner de l'œil dans leurs cadres, et aux plaies de Jésus de saigner.

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu. »
TOUSSENEL.

« On a peine à tenir son sérieux contre la naïveté des improvisateurs du monde des esprits. Quand la police arrêta l'essor des *convulsionnaires* de Saint-Médard, on afficha sur les murs du cimetière ces deux petits vers bouffons :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

» De par le bon sens, défense de faire parler les tables tournantes et de leur faire composer des vers et de la musique ailleurs que sur les théâtres de prestidigitateurs. »
BABINET.

Convulsionnaires de Tanger (LES), tableau d'Eugène Delacroix. Dans une rue bordée de maisons à terrasses dont les angles se découpent sur le ciel bleu, une bande de fanatiques, arrivés à l'exaspération de l'extase religieuse, court hurlante et folle au milieu de la foule qui s'écarte pour lui livrer passage. Ce sont des aïssaouas livrés aux transports de la frénésie la plus hideuse : les uns se mordent les bras, les autres trépignent, hurlent, écument, se contorsionnent, suivis d'un chaous à cheval, qui veille sur leur dévotion épileptique. Des enfants regardent cette scène étrange avec une placidité orientale; des femmes, voilées de haïks blancs, sont debout sur les terrasses des maisons. « Il y a dans cette toile une incroyable turbulence de mouvement, une férocité de brosse que personne n'a dépassée, dit M. Th. Gautier; il y a surtout une couleur chaude, transparente et légère, dont le charme tempère ce que le sujet peut avoir d'horrible et de répugnant. » Tout en reconnaissant que l'ensemble est d'une couleur délicieuse, que les murs couronnés de spectateurs, les turbans de la foule qui se presse autour des convulsionnaires, composent des masses pleines de richesse et de variété, Gustave Planche a exprimé le regret que ce tableau, si excellent quand on le regarde à la distance de quelques pas, ne soutienne pas l'analyse : « Le ton des murailles et des turbans demeure tel qu'il paraissait d'abord, et continue de réjouir l'œil, mais il n'y a pas dans toute cette foule une seule figure logiquement construite, capable de marcher, de se tenir debout, d'avancer la jambe ou de lever le bras. Nulle forme n'est déterminée; le front et les orbites sont confondus; ni les mains ni les jambes ne sont attachées; il y a dans ce chaos de quoi désespérer l'attention la plus courageuse. Cependant il est impossible de méconnaître l'énergie qui anime tous les acteurs de cette scène; mais cette énergie n'est qu'indiquée dans cette ébauche confuse. Je consens à voir dans cette toile le programme d'une admirable composition; jamais je ne consentirai à croire que ce soit un ouvrage achevé. » Les *Convulsionnaires* ou, comme dit Th. Gautier, les *Convulsionnistes de Tanger* ont été exposés pour la première fois au Salon de 1838, et ont reparu à l'Exposition de 1855; à cette dernière date, le tableau faisait partie de la collection de M. Mala.

CONVULSIONNÉ, ÉE (kon-vul-si-o-né) part. passé du v. Convulsionner. A qui l'on donne, à qui l'on a donné des convulsions : *Muscles* CONVULSIONNÉS *par un courant électrique.*

— Par ext. Tourmenté, bouleversé par une cause physique : *Franz vit le berger s'enfoncer par un petit sentier au milieu des mouvements de terrain qui forment le sol* CONVULSIONNÉ *de la plaine de Rome.* (Alex. Dum.)

CONVULSIONNER v. a. ou tr. (kon-vul-si-o-né — rad. *convulsion*). Néol. Donner des convulsions à : *L'électricité* CONVULSIONNE *les muscles.*

— Par ext. Bouleverser, produire des changements brusques et soudains dans : *Le feu intérieur* A CONVULSIONNÉ *le globe. La Révolution française* A CONVULSIONNÉ *l'Europe.*

Se convulsionner v. pron. Tomber en convulsion, se livrer à des mouvements convulsifs : *La passion qui* SE CONVULSIONNE *est souvent factice.* (Mme Romieu.)

CONVULSIONNISTE s. (kon-vul-si-o-ni-ste — rad. *convulsion*). Partisan des convulsionnaires de Saint-Médard : *Les* CONVULSIONNISTES *du* XVIIIe *siècle.*

CONVULSIVEMENT adv. (kon-vul-si-ve-man — rad. *convulsif*). D'une manière convulsive : *Napoléon marche* CONVULSIVEMENT, *il s'arrête à chaque croisée du Kremlin.* (De Ségur.) *Sa tête tomba sur sa poitrine et la Esmeralda l'entendit soupirer* CONVULSIVEMENT. (V. Hugo.)

CONWAY, ville d'Angleterre. V. ABERCONWAY.

CONWAY (Henry SEYMOUR), général anglais, né en 1720, mort en 1795. Il embrassa fort jeune la carrière des armes, devint lieutenant général en 1759, servit avec ce grade en Allemagne pendant la guerre de Sept ans (1761), et, de retour en Angleterre, reprit au Parlement le siége qu'il y occupait depuis 1741. Lorsque Rockingham arriva au pouvoir (1765), Conway fut nommé membre du conseil privé et secrétaire d'Etat adjoint, poste qu'il conserva jusqu'en 1768. En 1772, il fut chargé du gouvernement de l'île de Jersey, et, de 1778 à 1783, du commandement des forces anglaises. Enfin il fut promu feld-maréchal en 1793. Le général Conway aimait et cultivait les lettres. On a de lui quelques brochures politiques, une comédie intitulée les *Fausses apparences* (1789), et des *Mélanges* en vers et en prose.

CONWAY (Thomas), major général dans l'armée révolutionnaire américaine, né en Irlande en 1735. Il émigra en France où il prit du service, fit les campagnes d'Allemagne de 1760-1761, reçut le grade de colonel en 1772, et passa aux Etats-Unis en 1777, à la recommandation de Silas Deane, pour aider à l'organisation et à l'instruction des troupes coloniales. Il jouissait en France d'une assez grande réputation comme militaire, et attendait du congrès, dès son arrivée, le grade de major général. Il éprouva un vif désappointement en voyant qu'on ne lui offrait que celui de brigadier général (mai 1777). Pendant le rigoureux hiver de cette année, tandis que Washington campait à Walley-Forge, Conway fut l'un de ses ennemis secrets les plus actifs, et chercha par tous les moyens à faire passer le commandement suprême entre les mains du général Gates. En novembre, le congrès l'avait nommé inspecteur général, avec le rang de major général, quoique Washington eût écrit à l'un des membres du congrès pour protester contre cette promotion, ce qui tendrait à prouver qu'à cette époque le congrès continental professait à l'égard de Washington un sentiment peu amical. Conway se donna tant de mouvement pour entretenir le mécontentement public, il écrivit tant de lettres anonymes, il répandit tant d'insinuations perfides contre le général en chef, que toute cette conspiration fut désignée sous le nom de *cabale de Conway.* Le caractère de cet homme, si bien pénétré dès le principe par Washington, finit par être apprécié par le congrès. Ses prétentions et ses façons agressives l'avaient rendu si impopulaire dans l'armée, qu'au commencement de 1778 il envoya sa démission au président du congrès; à sa grande surprise, elle fut acceptée sur-le-champ. Conway s'était fait des ennemis de presque tous les officiers, ses frères d'armes. L'un d'eux, le général Cadwallades, qu'il avait plus grièvement offensé, le provoqua en duel et lui logea une balle dans la tête (4 juillet 1778). Croyant la blessure mortelle, Conway écrivit à Washington une lettre d'excuses, datée de Philadelphie, 23 juillet 1778; elle contenait cette déclaration arrachée à sa conscience et à ses remords : « Vous êtes à mes yeux un homme grand et bon. » Il se rétablit néanmoins, et retourna en France vers la fin de la même année. Il y reprit du service, fut nommé maréchal de camp en 1784, et devint en 1787 gouverneur général des établissements français dans l'Inde. On ignore la date de sa mort, qui doit être placée après 1792.

CONYBEARE (Jean), prélat et théologien anglais, né à Pinhoe, près d'Exeter, mort à Bath en 1755. Il se distingua comme professeur et comme prédicateur, et devint successivement recteur de Saint-Clément à Oxford (1724), directeur du collége d'Exeter (1730), doyen de Christ-Church (1732), et enfin évêque de Bristol (1750). Il a publié, sous le titre de *Défense de la religion révélée* (Londres, 1732), un ouvrage fort estimé. Ses *Sermons* ont été réunis et publiés après sa mort (1757, 2 vol. in-8o).

CONYBEARE (Jean-Josias), antiquaire et géologue anglais, né à Londres en 1779, mort en 1824. Il fut professeur d'anglo-saxon (1807), puis de poésie (1812), à l'université d'Oxford, et devint vicaire de Bath-Easton. On a de lui un assez grand nombre d'articles importants sur la géologie et la chimie, dans les *Transactions of the geological Society*, dans les *Philosophy Annals*, etc. Au moment de sa mort, Conybeare mettait sous presse ses *Illustrations de la poésie primitive des Anglais et des Français,* ouvrage qu'il n'eut pas le temps d'achever. En recherchant des matériaux pour ce travail, il trouva quelques écrits rares et curieux, et édita, entre autres, un extrait de la *Romance métrique d'Octave, empereur de Rome* (1809), et les *Cent contes joyeux*, recueil auquel Shakspeare avait fait allusion dans sa pièce intitulée : *Beaucoup de bruit pour rien*, et qu'on croyait perdu.

CONYLURE s. m. (ko-ni-lu-re). Mamm. Autre orthographe du mot CONILURE.

CONYNGHAM (Francis-Nathaniel, marquis DE), homme politique anglais, né à Dublin en 1797, porta, du vivant de son père, le titre de lord Mount-Charles. Il prit part fort jeune aux affaires publiques, se signala par ses idées libérales, devint sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans le ministère Canning (1823-1826), lord de la trésorerie de 1827 à 1830 pendant l'administration de Wellington, et siégea à la chambre des lords, en 1832, après la mort de son père. Directeur général des postes en 1834, le marquis de Conyngham devint, l'année suivante, membre du conseil privé, occupa la charge de grand chambellan de la couronne de 1835 à 1839, et reçut enfin le titre de vice-amiral de l'Ulster (1849).

CONYZE s. f. (ko-ni-ze — du gr. *konuza*, nom d'une plante confondu avec *konis*, œuf de puce). Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des astérées, comprenant un grand nombre d'espèces répandues dans toutes les régions chaudes et tempérées du globe, et dont une est vulgairement connue sous le nom de *herbe aux puces.*

— s. m. Mamm. Syn. de CONILURE.

— **Encycl.** Bot. Parmi les nombreuses espèces que renferme ce genre de composées, on remarque surtout la *conyze écailleuse* (*conyza squamosa*), vulgairement nommée *herbe aux mouches* ou *herbe aux puces.* C'est une plante bisannuelle, à tige velue, rougeâtre et rameuse, à capitules jaune rougeâtre en dehors, groupés en un corymbe terminal. Elle abonde dans les régions tempérées, sur la lisière des bois et dans les sols arides, où elle fleurit au milieu de l'été. Elle répand, surtout quand on la froisse, une odeur forte et aromatique, qui a fait attribuer à cette plante la propriété de faire fuir les insectes. On l'emploie quelquefois en médecine comme carminative, emménagogue et vulnéraire. Les bestiaux ne la mangent pas. Dans les localités où elle est abondante, on la ramasse pour chauffer les fours.

CONYZÉ, ÉE adj. (ko-ni-zé). Bot. Qui ressemble aux conyzes.

— s. f. pl. Bot. Section d'astérées baccharidées ayant pour type le genre conyze.

CONYZOÏDE s. f. (ko-ni-zo-i-de — de *conyze*, et du gr. *eidos*, aspect). Bot. Syn. de CARPÉSIE, genre de composées.

CONZ (Charles-Philippe), poëte allemand. V. KONZ.

CONZA, autrefois *Compsa*, ville du royaume d'Italie, dans la Principauté Ultérieure, district et à 13 kilom. S.-E. de San-Angelo-Lombardi; 1,500 h. Archevêché; belle cathédrale. C'est une ville très-ancienne, qui fut assiégée et prise par Narsès en 354, parce que 7,000 Goths s'y étaient réfugiés. Dans la suite, Charlemagne imposa à Grimoald l'obligation d'en détruire les murailles.

CONZÉLATEUR s. m. (kon-zé-la-teur — du préf. *con*, et de *zélateur*). Celui qui, avec d'autres personnes, se trouve à la tête d'un parti : *Monsieur le lieutenant, vous avez fait pendre votre argentier* CONZÉLATEUR *Couchard.* (Sat. Ménipp.) ‖ Vieux mot.

CONZIÉ (Louis-François-Marc-Hilaire DE), prélat français, né à Poncin (Ain) en 1732, mort à Londres en 1804. Il fut successivement grand vicaire de Senlis, évêque de Saint-Omer (1766), et évêque d'Arras (1769). Il se montra un des adversaires les plus violents de la Révolution, refusa de siéger aux états généraux, accompagna le comte d'Artois à l'étranger, fut investi de toute la confiance de ce prince, dirigea ses relations avec le parti royaliste, et ne cessa, par ses intrigues, d'alimenter la guerre civile en France. Il refusa en 1801, lors de la conclusion du concordat, de se démettre de son siége, et il passe pour avoir été le chef de la conspiration dont Cadoudal fut l'instrument. — Son frère, François DE CONZIÉ, né à Poncin en 1736, mort à Amsterdam en 1795, devint évêque de Saint-Omer, puis archevêque de Tours. Il siégea aux états généraux parmi les adversaires de toutes les réformes, donna sa démission en 1791, et quitta la France pour aller mourir en Hollande.

COOBLIGATION s. f. (ko-o-bli-ga-si-on — du préf. *co*, et de *obligation*). Obligation réciproque ou commune à plusieurs personnes.

COOBLIGÉ, ÉE adj. (ko-o-bli-jé — du préf. *co*, et de *obligé*). Qui est obligé avec d'autres, soit réciproquement, soit solidairement.

— Jurispr. anc. *Défense d'attenter à sa personne, ses biens, ses cautions et ses coobligés*, Formule usitée autrefois en faveur des débiteurs que la justice voulait protéger.

COOK (John), navigateur anglais et capitaine de boucaniers, qu'il ne faut pas confondre avec son célèbre homonyme, le capitaine James Cook. John Cook commandait en 1683 une célèbre expédition de boucaniers dans la mer du Sud. Cette expédition se composait d'environ 70 aventuriers, au nombre desquels étaient William Dampier, Edward Davis, Lionel Wafer et Ambroise Cowley. Elle s'embarqua sur un vaisseau de 18 canons, capturé peu de temps auparavant par ces hardis écumeurs de mer. John Cook appareilla du Chesapeake dans les premiers jours d'août, et se dirigea d'abord vers la côte de Guinée. A Sierra-Leone, il s'empara par un stratagème ingénieux d'un navire danois portant 36 canons, muni et approvisionné pour un long voyage. Cook fit passer tout son monde sur ce nouveau bâtiment, qu'il appela le *Bachelor's Delight* (les *Délices du garçon*), et déposant à terre l'équipage danois, sans s'occuper de ce qu'il deviendrait, il brûla son ancien navire, « pour éviter les bavardages. » Puis, faisant voile pour le détroit de Magellan, John Cook aperçut une île à laquelle Cowley donna le nom de *Pepy's island* (île Pepys). Non loin de là, on eut connaissance d'une seconde île, celle de *Sibble Dwardz* (Sebald de Weerts). En doublant le cap Horn, le *Bachelor's Delight* fut ballotté comme une coquille d'œuf. Il joignit bientôt le *Nicolas*, de Londres, commandé par John Eaton, navire qu'on avait équipé dans la Tamise sous prétexte de l'employer au commerce, mais en réalité pour des expéditions de piraterie. John Cook arriva ensuite à l'île de Juan-Fernandez. Plusieurs des boucaniers embarqués sur le *Bachelor's Delight* avaient fait partie de l'expédition de 1680, durant laquelle, à la suite d'une relâche assez longue dans cette île, un certain William, Indien mosquito, qui accompagnait les boucaniers, se trouvant dans les bois à chasser les chèvres, avait été abandonné dans l'île, l'arrivée subite de trois bâtiments de guerre es-

pagnols ayant déterminé le rembarquement précipité de ses compagnons. John Cook, en arrivant à Juan-Fernandez, mit une barque à la mer et l'envoya à terre, dans l'espoir qu'on pourrait retrouver quelques traces de l'infortuné William. Dampier était dans cette embarcation avec un Indien mosquito nommé Robin. En arrivant près du bord, ils virent avec joie William, qui les avait aperçus et les attendait. La reconnaissance fut des plus touchantes : il y avait plus de trois ans que ce pauvre homme vivait seul dans l'île où il avait été abandonné avec son fusil, un couteau, une petite corne de poudre et quelques balles pour toutes ressources. Il avait réussi pourtant, à force de patience et d'industrie, à se construire une petite hutte garnie à l'intérieur de peaux de chèvres, à remplacer ses habits complétement usés par une peau de chèvre, et enfin à subvenir à sa nourriture par la chasse et la pêche. L'infortuné avait aperçu le *Bachelor's Delight* et le *Nicolas* la veille du jour où les bâtiments avaient jeté l'ancre, et, jugeant à leurs manœuvres qu'ils étaient anglais, il avait tué trois chèvres qu'il avait ensuite accommodées avec des plantes du pays, préparant ainsi un banquet pour ses amis.

Après cette relâche à l'île Juan-Fernandez, John Cook fit voile pour les îles Galapagos, où il trouva en abondance les grandes tortues vertes qui ont donné leur nom à ces îles. Il y bâtit des magasins dans lesquels il plaça en dépôt une grande quantité de farine qu'il avait prise sur les Espagnols, et qui devait servir à la subsistance future de ses équipages. La carte des Galapagos, dressée par Cowley durant cette visite, est encore estimée par les navigateurs. Bientôt après, John Cook mourut, et l'expédition passa sous le commandement d'Edward Davis. Les boucaniers continuèrent à écumer les mers du Sud jusqu'en 1688, époque à laquelle, ayant appris aux Indes occidentales qu'une proclamation récente offrait le pardon du roi à tous les boucaniers qui voudraient abandonner ce périlleux métier et recourir à la clémence de Sa Majesté, ils se décidèrent à jouir tranquillement des richesses qu'ils avaient amassées dans leurs courses aventureuses.

COOK (James), illustre navigateur anglais, né à Marton (Yorkshire) le 27 octobre 1728, mort le 14 février 1779. Neuvième enfant de cultivateurs pauvres, il apprit seulement à lire et à écrire dans une école de village, et fut placé, à l'âge de treize ans, en apprentissage chez un mercier de Staith, près de Newcastle. Le voisinage de la mer éveilla sa vocation, et il s'engagea bientôt comme novice sur un des bâtiments qui servent au transport du charbon de ce riche district. C'est à cette obscure et rude école qu'il commença à s'initier aux détails de l'art de la navigation. En 1755, menacé par la *presse*, il entra dans la marine de l'Etat au moment de la guerre contre la France, commença dès lors à se livrer à l'étude de la géométrie et de l'astronomie, fit la campagne du Canada, en qualité de *master*, à bord du *Mercury*, et fut chargé de quelques travaux d'hydrographie. Il exécuta notamment une bonne carte du fleuve Saint-Laurent qui servit longtemps de guide aux navigateurs, résultat que son inexpérience du dessin rendait encore plus remarquable. De nouvelles études, accomplies au milieu des agitations de sa vie de marin, le mirent en état de dresser, en 1764 et dans les années suivantes, les plans de l'île de Terre-Neuve avec exactitude et précision. Le cinquante-septième volume des *Transactions philosophiques* contient de lui un mémoire intéressant sur une éclipse de soleil observée dans ces parages en 1766. Cook était donc parvenu, à force de travail et de persévérance, à attirer sur lui l'attention, lorsqu'une heureuse circonstance vint lui ouvrir tout à fait la carrière.

En 1768, la Société royale de Londres ayant obtenu du gouvernement l'envoi d'une commission scientifique dans les mers du Sud pour observer le passage de Vénus sur le disque du soleil, Cook reçut le commandement de l'expédition avec le grade de lieutenant de vaisseau. Au mois de janvier de l'année suivante, il doubla le cap Horn, reconnut quelques-unes des îles de l'Archipel dangereux (ou Pomotou), déjà découvert par Bougainville, et aborda en avril à Taïti, également explorée l'année précédente par le navigateur français dont il put compléter les études et les observations. Il découvrit ensuite l'archipel des îles de la Société, explora les côtes de la Nouvelle-Zélande, dont il détermina le premier la configuration, découvrit le canal qui la coupe en deux îles (nommé depuis *détroit de Cook*), et recueillit des observations du plus haut intérêt sur cette terre, rencontrée par Tasman en 1642, mais restée inexplorée jusqu'alors. L'année suivante, il releva les côtes de l'Australie sur un espace de plus de 600 lieues, et ce voyage de reconnaissance peut être regardé comme le principe des établissements anglais dans cette partie du monde. Il revint en Europe par Batavia et le cap de Bonne-Espérance, après avoir failli sombrer sur les écueils de la côte d'Australie; la moitié de ses matelots et les membres les plus éminents de la commission scientifique avaient été dévorés par les fièvres pendant ce voyage, qui avait cependant donné de si importants résultats.

Peu de jours après son retour, Cook fut élevé au grade de *commander*. Ce premier voyage avait prouvé que ni la Nouvelle-Zélande ni l'Australie ne faisaient partie du continent austral dont on soupçonnait l'existence, et, en même temps, qu'il n'existait aucun continent au nord du 40e parallèle nord. On résolut d'envoyer une nouvelle expédition explorer les régions situées sous des latitudes plus élevées, et Cook, auquel revenait naturellement l'honneur de la commander, reçut l'ordre de faire le tour du globe dans ses latitudes les plus méridionales, en poussant ses tentatives de découvertes aussi près du pôle que possible, et en ne laissant, ni sur sa droite ni sur sa gauche, aucun point de l'océan Pacifique inexploré, afin que l'on pût résoudre d'une manière définitive cette question tant controversée de l'existence d'un continent austral.

L'expédition, composée des deux bâtiments la *Résolution* et l'*Aventure*, ce dernier sous les ordres du capitaine Furneaux, quitta Plymouth le 13 juillet 1772, doubla le cap de Bonne-Espérance le 22 novembre suivant, et, dans l'espace de quatre mois environ, explora l'océan Pacifique sous les hautes latitudes méridionales, entre 20° et 170° de longitude est. Elle parvint au sud jusqu'à 57°15′ de latitude. Après s'être convaincu qu'il ne pouvait exister entre ces limites extrêmes aucun continent de quelque étendue, Cook fit voile pour la Nouvelle-Zélande, qu'il atteignit le 26 mars 1773. Il passa l'hiver, qui répond à notre été, au milieu des îles de la Société, et reprit en novembre la recherche du continent austral, s'avançant cette fois à l'est, principalement entre 60° et 70° de latitude, et depuis 167°40′ de longitude est jusqu'à 109°14′ de longitude ouest. Ce fut sous cette dernière longitude que l'expédition atteignit son point extrême au sud, 71° 10′ de latitude sud, car les glaces ne lui permirent pas d'avancer plus loin. Remontant alors au nord, Cook visita, pendant l'hiver, l'océan Pacifique, dans le tropique du Capricorne, depuis l'île Easter jusqu'aux Nouvelles-Hébrides, découvrit une nouvelle île, la plus grande de cet océan après la Nouvelle-Zélande, et lui donna le nom de Nouvelle-Calédonie. Il revint alors à la Nouvelle-Zélande faire reposer son équipage, et, le 10 novembre, se remit une troisième fois à la recherche du continent austral. Il fit voile sous diverses latitudes, entre 43° et 56° de latitude sud, jusqu'au 27 du même mois, où, perdant toute espérance de trouver aucune terre dans cet océan, il résolut de se diriger en droite ligne vers l'entrée occidentale du détroit de Magellan, dans le but d'explorer la côte méridionale de la Terre de Feu, qui n'était encore connue qu'imparfaitement. Le 29 décembre, il franchit le cap Horn, et découvrit une côte désolée, la terre de Sandwich, dont la pointe extrême, située par 59°13′ de latitude sud et 24°20′ de longitude ouest, reçut du célèbre marin le nom de Thulé ou Islande méridionale (*Southern Thule*), parce que c'était la contrée la plus au sud que l'on connût jusqu'à ce jour. Cook fit alors voile à l'est jusqu'à ce qu'il se trouvât par la longitude du cap de Bonne-Espérance, et, ayant ainsi fait le tour du monde dans sa plus grande circonférence, certain qu'il ne pouvait y avoir entre le 50e et le 70e parallèle aucun continent considérable, il jugea qu'il était inutile de continuer ses recherches dans ces mers orageuses, avec un équipage fatigué et des provisions presque épuisées. Il se dirigea alors vers le Cap, où il aborda le 22 mars 1774, après avoir, depuis qu'il en était parti, exécuté un trajet de plus de 110,000 kilom. sans avoir même éprouvé l'accident le plus vulgaire, tel que celui de la perte d'un mât ou d'un cordage. Le 30 juillet suivant, il jetait l'ancre à Spithead. Il revenait n'ayant, pour ainsi dire, rien découvert, sinon qu'il n'y avait rien à découvrir, mais ayant réussi, par ses patientes et intrépides explorations, à faire connaître la vraie nature des régions australes. Comblé d'honneurs dans sa patrie et de considération par toute l'Europe, nommé capitaine de vaisseau, administrateur de l'hôpital de Greenwich, membre de la Société royale, il aspirait peut-être à un repos bien mérité, lorsque la grande question du passage nord-ouest le rejeta de nouveau sur l'océan. Du reste, il offrit de lui-même ses services, qui furent acceptés aussitôt. On mit à sa disposition deux bâtiments, la *Résolution* et la *Découverte*, commandée par le capitaine Clarke qui l'avait accompagné dans ses deux premiers voyages. Cook partit de Plymouth le 12 juillet 1776. Il devait pénétrer dans l'océan Pacifique en doublant le cap de Bonne-Espérance, visiter en passant les îles situées dans le tropique du Capricorne, et y répandre, en vue de les naturaliser dans cette région, les animaux domestiques les plus utiles de l'Europe; tournant ensuite au nord, il atteindrait la côte ouest de l'Amérique, et pénétrerait avec la plus grande rapidité possible jusqu'à 60° de latitude nord; de là, il tâcherait de rentrer dans l'océan Atlantique, en passant entre l'Asie et l'Amérique, sous l'extrême latitude nord, et en allant ainsi à l'inverse des explorateurs des régions arctiques.

Cook emmenait avec lui, comme astronome et comme naturaliste, Bayley et Anderson, qui tous deux l'avaient accompagné dans son dernier voyage. Il avait aussi à son bord un naturel d'Uliétéa, île avoisinant Otaïti, qu'il avait amené en Angleterre et qui voulait retourner dans son pays natal. Le 30 novembre, la *Découverte* et la *Résolution* doublèrent le cap de Bonne-Espérance, et, le 12 du mois suivant, elles avaient connaissance de deux petites îles, déjà découvertes précédemment par Marion et Crozet, mais qui n'avaient pas encore reçu de nom. Nos navigateurs leur donnèrent celui d'îles du Prince-Edouard (*Prince-Edward's islands*). Le 24 décembre, Cook et Clarke reconnurent également les hautes terres découvertes par le navigateur français Kerguélen; ils les appelèrent l'île de la Désolation (*the island of Desolation*), à cause de leur aspect morne et désolé. En quittant cette côte inhospitalière, la *Découverte* et la *Résolution* rencontrèrent les vents du nord et furent entraînées par eux dans un brouillard si épais, qu'elles coururent près de 300 lieues dans une obscurité complète; elles s'apercevaient rarement l'une l'autre, et il fallait sans cesse tirer des coups de canon pour prévenir les dangers d'une séparation. Enfin, le 26 janvier 1777, les deux vaisseaux jetèrent l'ancre dans la baie de l'Aventure, sur la côte sud de la terre de Van-Diémen, puis ils arrivèrent, le 12 février, dans le détroit de la Reine-Charlotte, à la Nouvelle-Zélande. Le 29, ils découvrirent une île appelée Maugea par les indigènes; puis, à quelques lieues au nord de là, une autre île nommée Wateo par les indigènes. La saison étant trop avancée pour continuer à naviguer vers les latitudes nord plus élevées, Clarke et Cook se rabattirent sur les mers intertropicales; ils firent donc voile vers les îles des Amis, et arrivèrent le 1er mai dans celle d'Anomooka. Ils se dirigèrent ensuite vers l'île Hépacé, située au nord de cet archipel; ils reconnurent également toutes les îles avoisinantes, et ne quittèrent les parages des îles des Amis qu'après deux ou trois mois. Le 12 août, ils arrivèrent enfin à Otaïti, où ils furent parfaitement reçus par le roi Otoo, à qui ils offrirent du bétail et des chevaux en présent. Ils allèrent ensuite établir Omay dans l'île de Huaheine, choisie par lui pour sa résidence. Le 8 décembre, nos voyageurs quittèrent Borabora et perdirent bientôt de vue les îles de la Société. Le 18 janvier, par 21° de latitude nord, ils découvrirent un groupe de cinq îles, auquel ils donnèrent le nom d'îles Sandwich (*Sandwich islands*) en mémoire du premier lord de l'Amirauté. Il ne restait plus qu'à accomplir l'objet spécial du voyage, c'est-à-dire à examiner la côte nord-ouest de l'Amérique, et à essayer plus particulièrement de se frayer un passage dans l'océan Atlantique en doublant l'extrémité nord de ce continent. Le 7 mars, la *Résolution* et la *Découverte* arrivèrent sur la côte de la Nouvelle-Albion par 44°33′ de latitude : cette partie de la côte, appelé Nootka par les naturels, a gardé ce nom depuis. En quittant le détroit de Nootka, Cook et Clarke pénétrèrent, sous le 59e degré de latitude, dans un autre bras de mer auquel ils donnèrent le nom de détroit du Prince-Guillaume (*Prince-William's sound*); puis, se dirigeant à l'ouest, ils doublèrent le grand promontoire d'Alaska et atteignirent, le 9 août, l'extrémité la plus occidentale du continent américain, à 13 lieues seulement du rivage opposé de l'Asie. Ils donnèrent le nom de cap du Prince-de-Galles (*cape Prince's-of-Wals*) à cette pointe de terre; puis nos navigateurs déterminèrent la largeur du détroit qui sépare l'Asie de l'Amérique, détroit déjà traversé, mais incomplétement exploré par Behring. Ils s'avancèrent ensuite sur l'océan du Nord, mais ils ne tardèrent pas à rencontrer les glaces. Ils avancèrent pourtant encore jusqu'à 70° 44′ de latitude, après des efforts répétés; mais, le 18 août, ils virent devant eux, aussi loin que leurs regards pouvaient s'étendre, une mer de glace compacte élevée d'environ six pieds. Il était dès lors évidemment impossible d'aller plus loin, et nos navigateurs résolurent en conséquence d'employer l'hiver à compléter leur étude des îles Sandwich. Le 23 novembre, sous 20° 53′ de latitude, ils découvrirent Mowée une des îles Sandwich, qu'ils n'avaient pas encore visitée, et, le 30, une autre grande île appelée Owyhée. Ils passèrent ensuite dix semaines, du 1er décembre au 13 février 1779, à faire le tour des côtes de cette île et à les relever, sans avoir aucun différend avec les naturels, qui traitaient au contraire les Anglais avec beaucoup de respect et avaient même divinisé Cook sous le nom d'*Orono*. (Dumont d'Urville dit que le navigateur anglais est encore vénéré par les naturels comme un de leurs dieux.) Tout semblait donc aller au mieux entre les Européens et les Owyhéens, et rien ne faisait prévoir que cet heureux accord allait bientôt être troublé. C'est ce que prouvent, du reste, les dernières lignes que Cook ait écrites sur son journal et dans lesquelles il parle de l'insuccès de sa tentative pour trouver un passage au nord. « C'est à cet échec, dit-il, que nous devons d'avoir pu visiter de nouveau les îles Sandwich et enrichir notre voyage d'une découverte qui, bien que la dernière, semble, sous beaucoup de rapports, être la plus importante que les Européens aient encore faite dans toute l'étendue de l'océan Pacifique. » Les heureuses prévisions que semblent annoncer ces lignes furent tout à coup mises à néant par la mort tragique du navigateur. Dans la nuit du 13 février, un des canots de la *Découverte* fut enlevé par les naturels; le 14 au matin, Cook descendit à terre pour essayer de le reprendre. Les insulaires prirent l'alarme · un coup de feu imprudemment tiré abattit un de leurs chefs et porta au comble leur exaspération; ils assaillirent les Anglais à coups de pierres, ceux-ci leur répondirent par une décharge de mousqueterie et se hâtèrent de regagner leurs canots. Dans ce mouvement de retraite, quatre matelots furent tués, et Cook lui-même, qu'avait jusqu'alors protégé le respect que lui portaient les naturels, tomba frappé par derrière d'un coup de lance. Il se défendit vigoureusement, appelant ses compagnons à son aide; mais la confusion était telle parmi les équipages des canots, que nul ne lui porta secours. Il fut accablé par le nombre, et son corps resta au pouvoir des meurtriers; on ne put retrouver que les ossements de l'infortuné navigateur, la chair ayant été dévorée par les Owyhéens. Ces restes furent confiés à la terre avec tous les honneurs militaires. Samwell, qui avait été témoin oculaire de cette catastrophe, la raconte dans les plus grands détails et l'attribue, non à l'explosion d'un projet médité d'avance, mais à une irritation soudaine qu'excita chez les naturels la crainte que Cook ne cherchât à punir par des mesures violentes le vol du canot.

Le capitaine Cook avait l'âme aussi vigoureusement trempée que le corps, un sang-froid admirable dans le danger, un courage intrépide et calme, une tempérance extraordinaire qui lui rendait faciles toutes les privations, un talent supérieur pour dresser un plan de campagne et pour l'exécuter. Dumont d'Urville voit en lui le type le plus accompli du marin et du navigateur. Mais il était inflexible et dur, et, malgré le témoignage des Anglais, il ne semble pas avoir toujours traité avec humanité les peuplades sauvages qu'il a visitées.

Son premier voyage fut rédigé, sur son journal et sur celui de Banks, par Hawkesworth (Londres, 1773; trad. en français par Suard, Paris, 1774). Le deuxième, rédigé par lui-même avec autant de naturel que de précision, a également été traduit par Suard, 1778. La rédaction du troisième est due au lieutenant King. M. Demeunier en a donné une traduction française (Paris, 1785). Ces relations ont, en outre, été réimprimées dans la plupart des collections de voyages. Les observations astronomiques faites pendant les trois voyages de Cook ont été imprimées à Londres en 2 vol. in-4°.

COOK (archipel de), groupe de petites îles de l'Océanie, dans la Polynésie, à l'E. de l'archipel des Amis, et au S.-O. de l'archipel de Taïti, par 20° de lat. S. et 160° de long. O. Superficie, 30 myriamètres carrés; 20,000 hab. malais-polynésiens, convertis au christianisme par les missionnaires européens. Les principales îles de cet archipel sont : Mangia, Harvey, Oukakoudaia, Waterland et Souvarof: les deux premières donnent aussi leur nom à tout le groupe. Pêche du corail. Découvertes par Cook en 1770.

COOK (détroit de), dans l'océan Pacifique, entre les deux principales îles de la Nouvelle-Zélande. Il a 240 kilom. de long sur 32 de large, et porte le nom du navigateur qui le découvrit en 1770.

COOK (entrée de), golfe formé par l'océan Pacifique boréal, sur la côte méridionale de l'Amérique russe, à l'E. de la presqu'île Alaska; le cap Douglas au N. et la pointe Chatham au S. forment les limites de ce golfe.

COOKE (George), graveur anglais, né à Londres en 1781, mort dans la même ville en 1834. Elève de Basire, dont il continua la tradition avec habileté, il n'a d'autre mérite que celui d'avoir possédé toutes les ressources du burin. N'ayant d'ailleurs qu'à un degré médiocre le sentiment du paysage, il ne sentait pas le côté pittoresque, original et poétique des morceaux qu'il exécutait d'après nature. Ainsi ses premières *Vues de France et d'Angleterre*, qui commencèrent sa réputation, sont d'une facture irréprochable, mais pleines de détails minutieux qui dégénèrent en puérilités. Il fait triste et froid en ces horizons finement dégradés; c'est pauvre, mesquin, sans force, malgré le charme d'un métier merveilleux. Tel est d'ailleurs le défaut général, le caractère saillant de la gravure anglaise. Jamais, en ce pays, Marc-Antoine, Albert Dürer et Lucas de Leyde ne seront compris. Néanmoins, ces premiers travaux lui créèrent une certaine vogue. En 1822, c'est à lui que furent confiées les illustrations de la Bible d'Oyley et de Mant; Moses fut son collaborateur. L'occasion était belle cependant, pour un graveur bien trempé, de s'élever à la hauteur du livre sacré, ou tout au moins de le tenter. Mais non, on ne sent même pas le moindre effort; c'est pâle et froid comme tout le reste. Les *Ponts du vieux Londres et du Londres nouveau* furent publiés quelque temps avant sa mort, vers 1833, et n'ajoutèrent rien à sa valeur. Les Anglais cependant, enthousiastes de Cooke, exaltèrent son talent au delà de toute expression. Mais son œuvre, que l'on peut juger à la Bibliothèque de la rue Richelieu, n'a rien qui explique une telle illusion, et l'on est forcé de prendre ces éloges pour l'expression de ce patriotisme quand même, qui pousse les Anglais à vanter tout ce qui leur appartient.

COOKE (Edouard), jurisconsulte anglais. V. COKE.

COOKE (Thomas), poëte et littérateur anglais, né à Beutree (comté d'Essex) vers 1702, mort en 1756. Il se rendit à Londres en 1722, écrivit dans plusieurs recueils littéraires, composa un grand nombre de petits poëmes et de chansons, des pièces de théâtre qui n'eurent pas de succès, et publia, sous le titre de la *Bataille des poëtes* (1725), un poëme satirique dans lequel il attaquait vivement Swift, Pope, etc. Ce dernier, pour se venger, plaça Cooke dans sa *Dunciade*. Enfin on a de ce littérateur, qui possédait une instruction étendue, des traductions d'*Hésiode* (1728), avec d'excellentes notes; de *Térence;* du traité *De la nature des dieux*, de Cicéron, etc.

COOKE (Thomas), mystique anglais du XVIIIe siècle, qui se fit quelque réputation par ses extravagances, né dans le Northumberland. Il acheva ses études à Oxford. La lecture des auteurs mystiques exerça un funeste empire sur son imagination. Entre autres singularités dont il se fit l'apôtre, Cooke prétendit que la circoncision était nécessaire au salut, et il commença par se soumettre lui-même à cette opération. Ayant perdu son bénéfice, il se rendit à Londres et publia des ouvrages que personne ne put comprendre, et que sans doute il ne comprenait pas lui-même. Se voyant près de mourir de faim, il proclama que les dons de la fortune devaient être partagés en commun par tous les enfants de Dieu; puis, passant de la théorie à la pratique, Cooke entrait dans les cafés et les restaurants et s'appropriait sans plus de façon ce qui était servi aux autres. Si on protestait, il démontrait par les textes les plus clairs qu'il était dans son droit, et l'on se contentait de rire du pauvre extravagant. Cependant il fut mis en prison et il y passa trois ans. Remis en liberté, il partit pour l'Irlande, et arriva à Dublin en 1760. Son état inspira quelque pitié aux membres du collége de la Trinité, qui se chargèrent de le loger et de le nourrir. Revenu en Angleterre, Cooke résolut d'aller visiter l'Amérique; mais la mort vint le frapper au milieu de ses projets, vers 1780. Il laissa des pamphlets signés A. M. E. (Adam, Moïse, Emmanuel), et deux comédies bien dignes d'un fou : le *Roi ne peut errer* (1762), et l'*Ermite converti* ou la *Fille de Bath mariée* (1771). Un dernier trait complétera son histoire : il avait l'habitude de recueillir des souscriptions pour des ouvrages imaginaires. Etait-ce encore de la folie?

COOKE (Benjamin), compositeur anglais, né en 1739, mort en 1793. Il fit preuve dès son enfance d'un talent si remarquable, qu'à l'âge de douze ans il fut jugé capable de suppléer l'organiste de l'église de Westminster-Abbey, et qu'en 1752 il fut nommé chef d'orchestre de l'Académie de musique ancienne. En 1762, il devint organiste titulaire de Westminster-Abbey; reçut en 1777, de l'université de Cambridge, le titre de docteur en musique, et fut choisi en 1784 par George IV pour être l'un des sous-directeurs de la fameuse fête de la commémoration d'Hændel. On a de lui de la musique d'église, une *messe* et deux *antiennes*, entre autres, qui obtinrent le plus grand succès, ainsi qu'un grand nombre de joyeux refrains qu'il avait composés pour le *Catch-Club* (club de la Chanson) et qui lui valurent, à sept reprises différentes, la médaille d'or décernée par cette société.

COOKE (George-Frédéric), acteur anglais, né à Westminster en 1755, mort en 1812. Après avoir joué quelque temps en province puis à Londres sans attirer l'attention, il obtint beaucoup de succès à Dublin, et, pendant vingt-deux ans, régna sans rival sur la scène de cette ville. Il revint à Londres en 1800, parut au théâtre de Covent-Garden dans le rôle de Richard III, et sut mériter les applaudissements du public, dont il partagea les faveurs avec Kemble jusqu'en 1810. A cette époque, il partit pour l'Amérique, où il mourut deux ans plus tard. Kean, dans une de ses excursions en Amérique, lui fit élever un tombeau. Ses *Mémoires* furent publiés après sa mort (Londres, 1813, 2 vol.), d'après un journal de sa vie écrit par lui-même.

COOKE (Edouard), homme d'Etat anglais, mort à Londres en 1820. Il fut d'abord secrétaire particulier de sir Richard Heron, puis devint successivement premier greffier de la chambre des communes d'Irlande, secrétaire du département de la guerre (1789), membre du parlement et secrétaire du département civil dans le même pays. Après la réunion de l'Irlande à l'Angleterre, il fut appelé au poste de secrétaire d'Etat de l'intérieur et des affaires étrangères dans le ministère Castlereagh, et assista au congrès de Vienne. Il prit sa retraite en 1817. On a de lui : *Argument pour et contre une union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande* (Dublin, 1789).

COOKE (Guillaume), jurisconsulte anglais, né à Londres en 1757, mort en 1832. Il publia un *Traité sur les lois relatives à la banqueroute* (1785, in-8°), qui fonda sa réputation, lui valut l'emploi de commissaire des faillites, et plus tard le titre de conseiller du roi (1816). Cet ouvrage, très-estimé en Angleterre, a eu plusieurs éditions.

COOKE (Thomas), compositeur et chanteur irlandais, né à Dublin vers 1785. Il apprit la composition musicale sous la direction de Giordani, et, tout jeune encore, devint directeur et chef d'orchestre au théâtre de Dublin. Doué d'une belle voix de ténor, Cooke abandonna, en 1808, son bâton de chef d'orchestre pour monter sur la scène, obtint un brillant succès et se rendit à Londres, où il fut engagé au théâtre de Drury-Lane. En 1827, il cessa de chanter et prit la direction de l'orchestre de ce théâtre. Outre des duos, des sonates, des chansons, on a de Cooke, ou, comme on dit familièrement en Angleterre, de Tom Cooke, deux opéras, *Frédéric le Grand* et le *Procureur du roi*, ainsi qu'un ouvrage de musique à l'usage des jeunes élèves, intitulé : *Scale for young performers on the piano.*

COOKE (Thomas POTTER), mime anglais, né vers 1786, mort à Londres en avril 1863. Après avoir servi comme marin sous les ordres de Nelson et s'être fait remarquer par sa bravoure, il débuta à Royalty-Theatre dans un rôle de matelot, et fut bientôt le favori du public (1804). Engagé au cirque d'Astley, puis au Lyceum et enfin à Covent-Garden, il devint un des acteurs les plus populaires de la scène anglaise. Ses créations dans le *Duke Dorgan*, de Bukston, *Poll and my partner Joe* d'Haires, *The lost ship* de M. Thompson Townsand, eurent une vogue prodigieuse. Cooke reparut une dernière fois sur la scène à Adelphi, il y a quelques années, dans une représentation donnée au bénéfice des enfants de son ami, le célèbre *essayiste* et critique Douglas Jerrold. Cet acteur est le même qui vint à Paris pour le *Monstre*, pièce dans laquelle il obtint un succès prodigieux. Il a laissé un testament d'après lequel chaque année, le 23 avril, jour anniversaire de la naissance de Shakspeare, et en même temps du testateur, doit avoir lieu un banquet au Collége royal dramatique, banquet ayant pour but de resserrer les liens qui unissent entre eux les acteurs. L'intérêt d'une somme de 2,000 livres sterling, léguée par lui, est affecté chaque année à un prix pour l'auteur du meilleur drame joué sur les théâtres de Londres; 1,000 livres ont été destinées en outre à couvrir toutes les dépenses occasionnées par les dispositions testamentaires que nous venons de rappeler. — Sa fille, qui s'est mariée en 1864, a apporté en dot à son mari la somme de 40,000 livres (1 million de francs), entièrement gagnée par son père durant sa carrière dramatique. — Un acteur du même nom, George COOKE, attaché au théâtre Olympie de Londres, l'un des meilleurs comédiens des scènes secondaires anglaises, s'est, dans un accès d'aliénation mentale, coupé la gorge avec un rasoir, au mois de mars 1863. George Cooke excellait dans les ganaches et les pères dindons.

COOKE (John-Esten), romancier américain, né à Winchester (Virginie) en 1830. Il commença à se faire connaître en publiant dans les journaux des essais littéraires et des nouvelles. En 1854, M. Cooke fit paraître : *Bas de cuir et de soie* ou le *Chasseur John Myers et son épouse*, roman qui fut suivi de plusieurs autres, dans lesquels il s'est particulièrement attaché à peindre les mœurs de la Virginie. Nous citerons encore : la *Jeunesse de Jefferson* (1855); les *Comédiens de Virginie* ou le *Vieux temps dans le vieux domaine* (1855); *Ellie* ou la *Comédie humaine;* le *Dernier des forestiers*, etc.

COOKIA s. f. (kou-ki-a — du nom de Cook, célèbre navigateur anglais). Bot. Genre d'arbres, de la famille des aurantiacées, tribu des clausénées, comprenant environ six espèces, qui croissent dans l'Asie tropicale. ‖ Genre de la famille des laurinées, comprenant une seule espèce.

COOKSTOWN, ville et paroisse d'Irlande, comté de Tyrone, à 111 kilom. N.-O. de Dublin, et à 14 kilom. O. du lac Neagh; 9,891 hab. Fabrication de toiles. Belle place bordée d'arbres; remarquable château de Killymoon.

COOLE (la), petite rivière de France (Marne), prend sa source au petit village de ce nom, canton de Sompuis, arrond. de Vitry-le-François, baigne Ecory-sur-Coole et se jette dans la Marne, après un cours de 30 kil., du S. au N.-O.

COOLEET-MANEES s. m. (kou-litt-mèniss). Bot. Espèce de cannellier de Sumatra.

COOLHAAS (Gaspard), théologien protestant allemand, né à Cologne en 1536, mort à Leyde en 1615. Il exerça le ministère évangélique dans plusieurs églises, puis vint se fixer à Leyde (1575), où il fut chargé d'enseigner provisoirement la théologie. Diverses opinions qu'il émit lui attirèrent de vifs démêlés avec ses collègues. Il soutint notamment la nécessité de l'intervention de l'autorité civile dans l'élection des anciens et des diacres, et rejeta la prédestination absolue. Le synode de Middlebourg (1578) condamna les opinions et les ouvrages de Coolhaas, qui fut destitué, et qui embrassa, deux ans plus tard, la profession de distillateur. Les écrits de Coolhaas sont depuis longtemps oubliés.

COOLHAAS (Guillaume), théologien hollandais, né à Deventer en 1709, mort à Amsterdam en 1772, descendait du précédent. Il fut professeur de langues orientales (1753), puis pasteur à Amsterdam. On a de lui des dissertations grammaticales et philologiques et deux volumes de sermons.

COOLIE s. m. (kou-lî — angl. *coolee;* de l'indoustani *culi*, laboureur loué à la journée). Nom donné aux Indiens, aux Chinois et autres Asiatiques qui s'engagent, moyennant salaire, pour aller travailler dans une colonie européenne : *Les* COOLIES *chinois.* ‖ Quelques-uns écrivent COOLIS.

— **Encycl.** On donne le nom de *coolies* aux émigrants chinois qui, depuis l'émancipation des esclaves, vont en Amérique, et surtout dans les colonies, pour remplacer les nègres. « Ces travailleurs, disait un rapport récemment publié, sont très-bien accueillis aux colonies. Sobres, dociles, laborieux, ils remplacent très-avantageusement les nègres, qui ne travaillaient guère avant leur émancipation, et qui ne travaillent plus du tout depuis qu'ils sont émancipés. » Le *coolie* chinois reçoit un salaire modique, il est nourri et habillé par le propriétaire. Il y a une différence entre le prix qu'il reçoit et la valeur réelle de son travail; mais il faut bien que le travailleur paye le prix de son voyage et de sa nourriture à bord. C'est une avance que l'armateur a faite le premier; le propriétaire a remboursé l'armateur; le Chinois acquitte sa dette avec le seul capital qu'il possède, ses bras. Dans de pareilles conditions, il faut n'avoir affaire qu'à de bons sujets. Les Chinois que la misère amène à Amoy et à Shang-Haï ne sont pas tous propres à devenir de bons ouvriers. C'est au capitaine, au subrécargue, au médecin du bord, à choisir ses hommes, à déjouer leurs ruses. Il faut distinguer les malades qui dissimulent leurs infirmités, écarter les fumeurs d'opium, que leur passion a rendus impropres à toute espèce de travail; il faut repousser les gens de sac et de corde, qui abondent par tout l'Orient, mais en Chine plus qu'ailleurs encore. Malgré ces précautions, on est toujours un peu volé, il y a du déchet sur la cargaison de *coolies*. A peine est-on en pleine mer que l'on entend : *Poc po teac* (je ne puis pas manger). C'est un *coolie*, que l'on croyait fort et vigoureux, qu'il faut envoyer à l'infirmerie. *Bo cho cho!* (j'ai mal au ventre), crie son voisin; c'est un fumeur d'opium qui, privé du poison habituel, éprouve des douleurs nerveuses et une agitation générale. Un troisième a pu emporter avec lui une provision d'opium; il n'ose fumer. Il roule entre ses doigts une boulette de sa gomme verdâtre qu'il glisse entre ses dents. S'il peut tromper la surveillance des matelots, on le verra peut-être s'élancer le couteau à la main et frapper sans conscience de ses actes. Ce n'est plus un homme, c'est une bête féroce, un fou furieux. » Quelquefois les *coolies* se révoltent durant la traversée, et alors ont lieu sur mer des drames sanglants et terribles, comme celui qui se passa sur le *Hong-Kong* en 1865, et sur le trois-mâts *Eugène et Adèle* en 1866. Dans ces cas-là, l'énergie du capitaine peut seule prévenir les désastres dont ces navires furent le théâtre.

Le sort du *coolie*, travailleur volontaire qui a remplacé le nègre, n'est guère préférable à celui de son prédécesseur. Voici au surplus ce qu'en dit M. Duvergier de Hauranne dans son récent *Voyage en Amérique :* « On les prend partout, en Chine, en Malaisie, aux Indes, non pas précisément par force, mais, ce qui est pire, en les décidant par de fausses promesses. Esclaves, ils ne le sont pas, puisqu'ils sont engagés librement. Ils sont libres, mais de cette liberté virtuelle du galérien qui passe sa vie les fers aux pieds; comme les nègres, on les conduit par bandes enchaînées. Etant libres, ils doivent payer leur passage, et, comme ils sont insolvables, ils sont vendus, ainsi que les débiteurs à Rome, pour cinq, six, huit années de servitude; après quoi la loi, une loi paternelle et protectrice, prend soin qu'ils ne tombent pas dans une oisiveté malsaine et les oblige de se vendre pour quatre années de plus. Après cette longue épreuve, ils se figurent et vous croyez peut-être qu'ils ont assez lavé la tache originelle et payé l'inestimable bienfait d'être enrôlés comme bêtes de somme, comme machines au service de l'homme blanc. Les voilà libres, enfin citoyens de leur patrie nouvelle; on les appellera désormais *señor*, comme les hommes blancs. Point du tout, la tache est indélébile, et le préjugé public les tient dans une condition dépendante et humiliée pire peut-être que celle du noir natif de l'île ou du mulâtre affranchi. Quand une fois le pauvre *coolie* est bien et dûment expédié dans quelque coin retiré de l'île, qui donc, je vous le demande, ira voir si son temps de service est expiré? Qui prêtera l'appui de la force publique à son droit méconnu? Le gouvernement a d'autres soins que de venir à son aide; on sait du reste comment lui clore la bouche; son métier est de faire de l'argent et non pas de gouverner ni de faire respecter les lois. »

COOLSCAMP, village et commune de Belgique, province de la Flandre occidentale, arrond. et à 17 kilom. S. de Bruges; 2,554 hab. Importante fabrication de toiles; briqueteries.

COOM s. m. (koumm). Métrol. Mesure de capacité en usage en Angleterre, où elle vaut 145 lit., 39.

COOMANS (Jean-Baptiste-Nicolas), homme politique et publiciste belge, né à Bruxelles en 1813. Il se fit recevoir avocat, puis entra dans le journalisme et défendit les idées ultra-catholiques dans le *Journal des Flandres*, dans le *Courrier d'Anvers*, dans le *Journal de Bruxelles*, etc. Nommé député en 1848, M. Coomans se montra un des adversaires les plus ardents du parti libéral en même temps qu'un des apologistes les plus exaltés des congrégations religieuses. En matière de commerce et d'industrie, M. Coomans est un partisan déclaré du système protecteur. On a de lui : une *Histoire de la Belgique* (Gand, 1836, in-8°), en flamand et en français; quelques romans, comme *Richilde* (1839, 2 vol.); *Baudoin Bras de fer;* le *Moine Robert;* la *Clef d'or;* les *Communes belges; Yonck*, et enfin des écrits politiques : *Etude sur les questions d'intérêt matériel à l'ordre du jour*, etc.

COOMANS (Pierre-Olivier-Joseph), peintre belge, frère du précédent, né à Bruxelles en 1816. Il reçut les leçons de Van Hanselaère et de Kayser. Plus tard, il se rendit en Algérie et y passa plusieurs années pour étudier la nature et les mœurs de cette région. Il a composé, depuis 1836, un grand nombre de tableaux d'histoire et de genre, qui, pour la plupart, ont été exposés à Bruxelles ou à Paris. Nous citerons : *Ossian et Malvina;* un *Mendiant;* le *Déluge;* le *Repos de la famille*, la *Dernière charge d'Attila à la bataille de Châlons-sur-Marne; Paysage de la province de Constantine; Emigration de tribus arabes, Danseuses algériennes;* la *Bataille d'Ascalon;* l'*Orgie des Philistins; Massacre des Tenctères et des Usipètes*, etc.

COOMBE (Guillaume), littérateur anglais, né en 1741, mort en 1823. Il était fils d'un riche négociant de Londres, qui lui fit donner une brillante éducation. Maître à vingt ans de sa fortune, il mena une existence dissipée qui le conduisit à la ruine; il se mit alors à écrire pour vivre. « Observateur malin plutôt que profond, dit M. Parisot, il saisissait à merveille le côté plaisant des choses et les ridicules. Nul Anglais peut-être, depuis Swift, n'a possédé plus complétement l'humour, tant qu'il est accompagné de bonhomie et qu'il ne dégénère point en ironie sanglante. Au reste, quoique la satire soit le trait véritable de Coombe, la rare flexibilité de son talent et les connaissances un peu superficielles, mais variées, qu'il devait à son admission dans les premiers cercles de la capitale lui permettaient de traiter toutes les questions. » Parmi les productions, toutes anonymes, de Coombe, nous citerons : la *Diaboliade*, poëme spirituel et piquant qui obtint le plus grand succès; la *Danse de la mort* et la *Danse de la vie*, poëmes agréables et gais; le *Diable boiteux en Angleterre* (1790, 2 vol.); *Tour du docteur Syntaxe à la recherche du pittoresque; Tour du docteur Syntaxe à la recherche d'une femme; Histoire de Johanny Quod Genus, enfant trouvé du docteur Syntaxe* (1813), etc.

COONINXLOO (Gilles DE), peintre flamand, né à Anvers en 1544, mort dans la même ville en 1610. Il apprit son art sous Léonard Kroës et Gilles Mostaërt, puis se rendit en France, retourna dans sa ville natale pour s'y marier, habita plusieurs années Frankendal, et finit par se fixer définitivement à Anvers. Cet artiste fut un des plus grands paysagistes de son temps. Ses tableaux, dispersés dans les musées, sont extrêmement remarquables par la légèreté de la touche, la fraîcheur du coloris, la variété des fonds. Plusieurs lui furent commandés par le roi d'Espagne et par l'empereur d'Allemagne. La galerie Roëtlants, à Anvers, possède de lui une toile de 16 pieds de longueur. On voit dans la galerie de Vienne un paysage de Cooninxloo qui passe pour un chef-d'œuvre.

COOPER (Astley), célèbre chirurgien anglais, né à Brooke (comté de Norfolk) en 1768, mort à Londres en 1841. Cooper était membre correspondant de l'Institut, chirurgien de l'hôpital de Guy à Londres, professeur à l'hôpital Saint-Thomas, chirurgien ordinaire de George IV et de Guillaume IV. Professeur éloquent et érudit, opérateur habile, il se fit une clientèle tellement nombreuse qu'à sa mort sa fortune s'élevait à 12 millions. Ses travaux en médecine sont considérables; nous citerons de lui : *Traité des hernies congénitales* (1804); *Traité des hernies crurales et ombilicales* (1807); *Traité des fractures et des luxations* (1824). Enfin à son nom se rattachent deux opérations remarquables qu'il pratiqua le premier et avec succès : la *ligature de l'artère carotide* et la *ligature de l'aorte.*

COOPER (Thomas-Sidney), peintre d'animaux anglais, né à Cantorbery en 1803. Après des commencements très-difficiles, et qui ont arrêté sans doute le développement des rares facultés qu'il tenait de la nature, il eut occasion, en 1825, de peindre quelques décors où se révélait déjà son goût pour les animaux, l'instinct du paysage. Avec la modique somme que lui valut ce travail, l'artiste courageux vint étudier à Paris, où il passa, croyons-nous, près de deux ans. Entraîné à Bruxelles par des amateurs belges qui avaient foi dans son avenir, il exposa des *Etudes motivées* qui furent remarquées et qui méritaient de l'être. De nouveaux succès vinrent alors rendre sa situation meilleure. Cependant la misère venait encore parfois le visiter. Dans ces circonstances, il peignait des portraits; mais ses productions en ce genre sont d'une grande médiocrité. Il se sentait dévoyé. Aussi, dès qu'il fut revenu à Londres, se mit-il à exécuter en tableaux ses études d'après nature faites en Belgique et en France. Cependant ses premières tentatives ne furent pas aussi heureuses qu'il l'avait espéré; car ce n'est guère qu'en 1842, époque à laquelle parurent ses *Animaux au pâturage*, son *Abreu-*